

# IN-FLUENCE Spot-on Chiens/Chats

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2020/878

Date d'émission: 10.08.2020

Date de révision: 25.06.2022

Version/Version remplacée: 3.0/2.0

### RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : IN-FLUENCE Spot-on Chiens/Chats  
N° UFI : C200-U0CW-500R-QEHU

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs  
Utilisation de la substance/mélange : Spot-on pour Chiens / Chats

##### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

ÖÜÇZYÚOVÜÄ{ àP  
Unterer Rebweg 24  
CH-9500 Wil  
T +41 71 520 76 26  
[info@in-fluence.ch](mailto:info@in-fluence.ch) / [www.in-fluence.ch](http://www.in-fluence.ch)

IN-FLUENCE AG  
Brückengasse 1b  
DE-78462 Konstanz  
T +49 7531 945 44 20  
[info@in-fluence.ch](mailto:info@in-fluence.ch) – [www.in-fluence.ch](http://www.in-fluence.ch)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
Suisse	Tox Info Suisse	Freiestrasse 16 CH-8032 Zürich	145
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de NANCY Hôpital Central	Hôpital Central 29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 54035 Nancy Cedex	+33 3 83 22 50 50

### RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2 H319

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Mentions de danger (CLP) :

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence (CLP) :

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Phrases EUH :

EUH208 - Contient Citronellol (106-22-9), Cineole (470-82-6). Peut produire une réaction allergique.

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

# IN-FLUENCE Spot-on Chiens/Chats

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2020/878

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
sec-butyl 2-(2-hydroxyethyl)piperidine-1-carboxylate/Icaridine (Icaridine)	(N° CAS) 119515-38-7 (N° CE) 423-210-8	10 – 25	Eye Irrit. 2, H319
Oil of lemon eucalyptus	(N° CAS) 1245629-80-4 (N° CE) 800-429-0	5 – 15	Eye Irrit. 2, H319
Citronellol*	(N° CAS) 106-22-9 (N° CE) 203-375-0	< 1	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317
Cineole*	(N° CAS) 470-82-6 (N° CE) 207-431-5	< 0,5	Flam. Liq. 3, H226 Skin Sens. 1, H317

\* Ingrédient de la substance Oil of lemon eucalyptus, N° CE 800-429-0

Textes des phrases H: voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4 — Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général	: Consulter un médecin en cas de malaise. Lui montrer cette fiche ou, à défaut, l'emballage ou l'étiquette. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Mettre en position latérale de sécurité.
Premiers soins après inhalation	: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau par mesure de précaution.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact oculaire	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
---	---

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Adapter les produits extincteurs à l'environnement. Dioxyde de carbone. De la poudre d'extinction. Eau pulvérisée. Pour un feu important: de la mousse résistant à l'alcool.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Le produit en soi ne brûle pas.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

## RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Veiller à une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
<b>6.1.1. Pour les non-secouristes</b>	
Procédures d'urgence	: Faire évacuer la zone dangereuse.
<b>6.1.2. Pour les secouristes</b>	
Équipement de protection	: Porter un vêtement de protection approprié. Appareil de protection respiratoire autonome isolant.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	: Éponger avec une matière absorbante (par exemple du tissu). Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables.
-----------------------	--

# IN-FLUENCE Spot-on Chiens/Chats

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2020/878

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

## RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine. Conserver fermé dans un endroit sec et frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire.

Interdictions de stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de vapeurs.

#### Protection des mains:

Non requis. Porter des gants appropriés si nécessaire (EN 374). Caoutchouc nitrile. Caoutchouc naturel.  $\geq 0,4$  mm. La durée de percement exacte est à savoir par le fabricant des gants de protection et à respecter.

#### Protection oculaire:

Non requis. Porter lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité si nécessaire (EN 166).

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

#### Protection des voies respiratoires:

Il n'est pas nécessaire de porter un respirateur lors de l'utilisation courante de ce produit.

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : Incolore

Odeur : Caractéristique

Point de fusion/point de congélation : Non applicable

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité : Non inflammable

Limites inférieure et supérieure d'explosion : Aucune donnée disponible

Point d'éclair :  $> 130$  °C

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

pH : 4,2

Viscosité cinématique : 21,59 cSt (20 °C)  
14,02 cSt (40 °C)

Solubilité : Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) : Aucune donnée disponible

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible

# IN-FLUENCE Spot-on Chiens/Chats

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2020/878

Densité et/ou densité relative	: 0,7457 g/ml (20 °C)
Densité de vapeur relative	: Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	: Non applicable

### 9.2. Autres informations

Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: Non oxydante
Tension superficielle	: 30,5 mN/m

## RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Températures élevées.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants puissants. Acides forts. Bases fortes.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux connu. En cas d'incendie: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone

## RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë	: Non classé
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

#### Oil of lemon eucalyptus (1245629-80-4)

DL50 orale rat	2408 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	: Non classé
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration	: Non classé
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
--	---

## RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Toxicité aquatique aiguë	: Non classé
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: Non classé

# IN-FLUENCE Spot-on Chiens/Chats

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2020/878

### Oil of lemon eucalyptus (1245629-80-4)

CL50 poisson	> 35 mg/l 96 h
CE50 daphnie	> 26 mg/l 48 h, Daphnia magna
CE50 algues	> 37 mg/l 72 h

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Oil of lemon eucalyptus (1245629-80-4)

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable
------------------------------	--------------------------

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Méthodes de traitement des déchets	: Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères.
Numéro de code de déchet	: Le numéro de code de déchet d'après le décret sur le répertoire des déchets (AVV) dépend du producteur de déchet et peut donc être différent pour un produit. C'est pourquoi le numéro de code de déchet doit être déterminé séparément par chaque producteur de déchet.
Emballage	: Vider complètement les emballages avant élimination. Lorsqu'ils sont totalement vides, les récipients sont recyclables comme tout autre emballage.

## RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / IMDG / IATA

### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

N° ONU (ADR)	: Non applicable
N° ONU (IMDG)	: Non applicable
N° ONU (IATA)	: Non applicable

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA)	: Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	: Non applicable
---	------------------

#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	: Non applicable
--	------------------

#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	: Non applicable
--	------------------

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IATA)	: Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement	: Non
--------------------------------	-------

# IN-FLUENCE Spot-on Chiens/Chats

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2020/878

Polluant marin : Non  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Non applicable

#### - Transport maritime

Non applicable

#### - Transport aérien

Non applicable

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

## RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 16 — Autres informations

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Modifications par rapport à la version précédente : -

Abréviations et acronymes :	
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage ; règlement (CE) n° 1272/2008
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
EC50	Concentration médiane effective
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	International Maritime Dangerous Goods (Code maritime international des marchandises dangereuses)
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
NOEC	Concentration sans effet observé
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (CE) No 1907/2006
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

### Texte intégral des phrases H et EUH:

Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.

# IN-FLUENCE Spot-on Chiens/Chats

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2020/878

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
EUH208	Contient .... Peut produire une réaction allergique.

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.